

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5341**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Métiers de l'édition spécialité Métiers des bibliothèques, de l'édition et du commerce du livre

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris Descartes - Paris 5, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Paris V, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information, 325 Documentation, bibliothèque, administration des données

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Option Édition et commerce du livre :

Ce professionnel conçoit et réalise des documents promotionnels.

Il assure le suivi éditorial (préparation de manuscrit, corrections).

Il gère les stocks d'ouvrages et demande des réimpressions.

Il promeut des livres auprès des journalistes, des libraires et autres structures commerciales.

Il maîtrise au moins une langue étrangère dans le cadre professionnel.

Il appréhende le contexte économique et juridique du secteur.

Il maîtrise les différents logiciels professionnels (PAO et bases de données).

Il est apte à conduire en autonomie des projets, à animer et encadrer une équipe.

Option Bibliothèque :

Ce professionnel gère et enrichit un fonds documentaire.

Il traite les documents (catalogage, indexation, classification...).

Il enregistre les prêts et les retours de documents.

Il met en œuvre l'informatisation de sa bibliothèque.

Il accueille, oriente et conseille le public.

Il crée et met en œuvre des animations à destination du public.

Il maîtrise l'utilisation des logiciels de système intégré de gestion de bibliothèque.

Il est apte à cataloguer, classer et indexer les documents.

Il a des compétences en matière de réalisation de dossiers de presse, d'analyse et de synthèse des ouvrages.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Option Édition et commerce du livre :

Ce professionnel exerce son activité dans une structure de fabrication ou de diffusion et de distribution du livre.

Il peut prétendre à un emploi de :

- Assistant éditorial
- Assistant de promotion éditoriale
- Attaché de presse

Option Bibliothèque :

Ce professionnel peut prétendre à un emploi de :

- Bibliothécaire
- Médiathécaire

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :**

Cette certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

UE 1 : Savoir communiquer

Communication professionnelle et analyse de livres

Langue de spécialité : anglais

Construction de parcours et choix de stage

UE 2 : Connaissances fondamentales et culture contextuelle

Droit et culture juridique spécifique aux métiers

Linguistique et sémiologie appliquées

Pratiques culturelles

Culture professionnelle

Analyse de secteurs éditoriaux

UE 3 : Pratique des métiers

Recherche d'information

Relations presse

Etudes, salons, colloques professionnels

Production du livre (option Edition)

Commercialisation des produits d'édition (option Edition)

Préparation aux métiers des bibliothèques (option Bibliothèque)

UE 4 : Méthodes et technologies approfondies

Environnement numérique spécifique aux métiers du livre

Logiciels professionnels

Management, gestion et ressources humaines

Techniques de communication approfondies (option Edition)

Cession de droits et droits dérivés (option Edition)

Traitement des documents et de l'information (option Bibliothèque)

Communication en bibliothèque-médiathèque (option Bibliothèque)

UE 5 : Projet tutoré

UE 6 : Stage

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle	X		idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2005	X		Enseignants chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :**

Arrêté du 17/11/1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11/07/2006

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO n° 98 du 26/04/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-paris5.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :